



Le Premier ministre, Laurent Lamothe, a procédé, mardi, à la Primature, à l'installation de la commission conjointe, Haïti ONU, de Haut niveau devant travailler à l'éradication du cholera en Haïti. Cette entité avait été proposée, il y a six mois, par le chef du gouvernement à la Tribune des Nations Unies.

Dans ses propos de circonstance, M. Lamothe a expliqué que la crise liée au cholera, a plusieurs dimensions, dont économique et sociale. Plus de 8 mille personnes sont déjà mortes après avoir contracté cette maladie, poursuit-il.

Laurent Lamothe a également souligné que le gouvernement ne sera jamais indifférent aux

soucis de la population. Aussi prône-t-il le dialogue comme moyen pour arriver à des résultats concrets dans la lutte pour l'éradication du cholera et pour améliorer les conditions de vie de la population.

Mme Honoré, qui participait à cette cérémonie, est, de son côté, revenue sur les actions et l'engagement des Nations Unies aux côtés du gouvernement haïtien en vue de contrôler la propagation de la maladie et protéger la population.

Elle a aussi mis un accent particulier sur la campagne de sensibilisation qui a été lancée et qui a permis d'informer la population, autour des mesures à adopter pour éviter de contracter le cholera.

Cette commission est constituée du côté haïtien, de la ministre de la Santé publique et à la Population, Mme Florence Duperval Guillaume, du ministre des Affaires étrangères, l'Ambassadeur Duly Brutus, du ministre des Travaux publics, Transport et communication, Jacques Rousseau, de la ministre chargée auprès du Premier ministre de la lutte contre la pauvreté extrême et des droits humains, Rose-Anne Auguste et de M. Carl Murat Cantave.

Du côté des Nations Unies, c'est Mme Sandra Honoré (représentante spéciale des nations Unies en Haïti), M. Peter Declerc (Représentant spécial adjoint, Coordonnateur résident et coordonnateur de l'action humanitaire), M. Pedro Medrano (Coordonnateur principal pour la lutte contre le cholera), M. Edouard Beigbeder (Représentant du fonds des Nations Unies pour l'enfance en Haïti), M. Jean Luc Poncelet (représentant de l'OPS/OMS) qui ont été désignés pour faire partie de cette commission.

Cette commission est investie du mandat de développer toute forme de stratégies nécessaires pour parvenir à l'élimination du cholera en Haiti. Mais également de mobiliser les ressources nécessaires afin d'en assurer une gestion optimale et efficace du processus.